

Le Courrier du Parc

2 500 exemplaires - N°89 - 1^{er} trimestre 2020

bpost
PB-PP
BELGIËN · BELGIQUE

P 202053

Bureau de dépôt Arlon 1



Sommaire :

Les Rendez-vous du Parc.....	2	Initiation à la botanique - MOOC en salle.....	5
Génération Terre : concours du « Slip du Parc ».....	3	En direct de la ferme - Les écuries de l'Attert ou le cheval passion.....	6 & 7
Junior Rangers.....	3	Sauvetage des batraciens : appel aux bénévoles.....	7
Agriculteurs et consommateurs, les deux dindons de la farce !.....	4	Itinérance aquatique.....	8
Accueillir les hirondelles chez soi.....	5	Agenda.....	8

Le bulletin d'information trimestriel sur les activités du Parc naturel de la Vallée de l'Attert

<http://www.grand-hamster-alsace.eu/avez-dit-slip/>

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Maison du Parc :

Voie de la Liberté 107 à 6717 Attert
parcnaturel@attert.be
www.pnva.be



Pour nous contacter : 063/22 78 55

Rédaction & relecture : Jean-Luc Bodeux, Paul Depauw, Maxime Doffagne, Sylvie Hubert, Marie Lanotte, Dominique Scheepers et Elisabeth Tonglet

Mise en page : Nathalie Druart

Editeur responsable : Sylvie Hubert

Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique

Avec le soutien de :



Voici les prochains Rendez-vous du Parc à noter dès à présent dans votre agenda !

Mercredi 26 février

Film - 20 heures

« The biggest little farm » de John Chester

Tout a commencé par une promesse faite à leur chien... Près de Los Angeles, le réalisateur John Chester et sa femme Molly essaient de transformer un terrain aride et usé en une ferme unique, à l'écosystème florissant et autorégulé.



Ce documentaire nous montre un portrait franc, magnifiquement photographié et touchant de ce long mais fascinant processus pour vivre en harmonie avec la nature, en abordant non seulement les réussites mais également les rudes épreuves à traverser.

Mercredi 25 mars

Conférence - 20 heures

« Allons-nous devoir cohabiter avec le raton laveur ? Comment ? ».

Vinciane Schockert, qui travaille sur la Convention Mammifère (SPW/ULiège), répondra à cette question épineuse.

En effet, le raton laveur, petite bête très mignonne originaire d'Amérique du Nord, envahi nos contrées. De ce fait, il concurrence d'autres animaux menacés comme le blaireau et porte

préjudice à certains reptiles et oiseaux dont il peut se nourrir. Il est également porteur de maladies et peut s'attaquer à vos poules !

Mercredi 22 avril

Documentaire - 20 h

« Un monde positif » de Jonathan Bradfer et Pascale Sury

Un tour du monde hors du commun pour mettre en lumière ceux qui, aux quatre coins du monde, œuvrent pour un avenir meilleur.

Évadez-vous avec Pascale Sury, photographe et reporter du monde positif et Jonathan Bradfer, journaliste de la RTBF dans leurs rencontres et leurs aventures du bout du monde. Pendant un an, Pascale et Jonathan ont rencontré, photographié, filmé des personnes inspirantes dans leur démarche positive.



Samedi 25 avril

Atelier

Greffage arbres fruitiers

Cette année encore un atelier sera donné au Moulin de Nobressart. Venez vous essayer à la greffe de pommiers, de néfliers et d'autres fruitiers lors de cet atelier.

Sur inscription au Parc : 063/22 78 55

Mercredi 27 mai

Spectacle - 20 heures

« Des zabeilles et moi »

Entrez dans l'univers d'une ruche lors d'une assemblée générale apicole décalée. L'heure est au mécontentement dans la ruche, à la prise de décision et à l'action. Des abeilles et d'autres insectes pollinisateurs s'interrogent sur leur survie dans un monde surexploité et pollué par l'être humain. Et vous, que ferez-vous ?



Après « Graines de voyous » et « Six pieds sous l'herbe », Frédéric Jomaux revient à Attert pour son nouveau spectacle « Des zabeilles et moi ».

Un duo de comédiens interprète une palette de personnages hauts en couleur en jouant des situations concrètes et cocasses qui donnent à rire et à penser. Chacun en ressort enrichi de prises de conscience et d'idées pour agir.

Mais aussi :

Juin : « Au nom de la terre », film réalisé par Édouard Bergeon.

Septembre : soirée sur le thème des énergies

Octobre : soirée permaculture

Novembre : projection des courts-métrages amateurs du Festival International Nature Namur

Lieu : Salle Robert Schuman à Attert à 20 heures (sauf greffage)

Entrée gratuite.

Qui finira avec le slip le plus décomposé ?

Derrière cette annonce quelque peu cocasse se cache une question un peu plus sérieuse : est-ce que le sol de mon jardin ou de mon champ est « vivant » ? Est-il en bonne santé ?

Il s'agit en effet d'un test ludique visant à observer l'activité des microorganismes de votre sol.

L'idée est d'enterrer un slip en coton blanc et d'observer sa décomposition après 2 mois d'enfouissement.

Enterrez votre slip

Le projet Généralions Terre vous invite à réserver gratuitement votre slip au Parc naturel de la Vallée de l'Attert avant le 23 mars.



© Greenotec

Passez le chercher dans nos bureaux ou laissez nous votre adresse et le slip vous sera apporté avec un rappel des instructions d'enfouissement.

Le 1^{er} avril — ce n'est pas une blague —, enterrez votre slip (celui qu'on vous a donné bien sûr !) à la verticale en laissant juste le bord de l'élastique affleurant la surface de votre sol. Prenez une photo du slip (avec vous si possible) avant de refermer le trou. N'oubliez pas de planter un petit repère afin de le retrouver par la suite.

Déterrez votre slip

Récupérez votre slip dégradé le 2 juin.

Envoyez-nous une photo de vous, posant fièrement avec le résultat puis séchez votre slip afin d'arrêter sa décomposition.

Ensuite, apportez-le au Parc naturel ou contactez-nous pour venir le chercher.



<http://www.grand-hamster-alsace.eu/avez-dit-slip/>

Les slips seront « analysés » et la remise du prix pour le slip le plus décomposé (et donc du sol en meilleure santé) sera effectuée lors d'un événement qui sera organisé en juin (plus d'info via Facebook en temps voulu).

Participation gratuite sur inscription jusqu'au 23 mars via email à SLIP@attert.be ou par téléphone au 063/22 78 55.



Tu es curieux et débrouillard, la nature et les métiers qui s'y rapportent t'intéressent ? Alors tu es prêt pour les Junior Rangers !

Le Parc naturel organise une semaine de stage Junior Rangers, une semaine active et ludique pour adolescents entre 12 et 14 ans (nés en 2006, 2007 et 2008).

Au programme : journée avec les gardes forestiers, géocaching, entretien des réserves naturelles, mais aussi jeux, sport et fun.

Dates : du 6 au 10 juillet 2020

Prix pour la semaine : 60 euros

Renseignements et inscription : Dominique Scheepers 063/22 78 55



A

agriculteurs et consommateurs, les deux dindons de la farce !

Devinez qui se fait le plus de blé ?

Agriculteurs et consommateurs : les 2 dindons de la farce !

www.lesdindonsdelafarce.be



Avec des slogans comme « Devinez qui est la vraie vache à lait ? » ; « qui se fait le plus de blé ? » ; « qui s'engraisse le plus ? » ; « qui nous raconte de belles salades ? » ou encore « qui se sucre le plus ? », la Fédération des Jeunes Agriculteurs (FJA) a su attirer le regard du passant.

En effet, fin 2019, la FJA a organisé une grande campagne d'affichage de banderoles aux 4 coins de la Wallonie afin de sensibiliser les consommateurs sur les réalités de notre système agroalimentaire actuel.

Par ces banderoles, la FJA veut nous diriger vers un site internet créé pour l'occasion. Celui-ci reprend des chiffres

assez révélateurs et questionne entre autres certaines pratiques déloyales des agro-industries.

Il pointe également du doigt la mauvaise répartition de la marge et un manque de transparence des maillons intermédiaires de la chaîne. En effet, on peut y voir la différence énorme entre le maigre (voire anorexique) prix de revient à l'agriculteur et le prix final assumé par le consommateur.

Certes, les intermédiaires fournissent un service qui a un coût. Mais dans certains cas, on peut se poser la question de l'utilité de ceux-ci. Ne vaudrait-il mieux pas les éviter, aller

à la rencontre des producteurs locaux pour se renseigner sur les points de vente directs ou l'achat direct à la ferme ?

Il existe aussi des solutions comme les coopératives qui rémunèrent à leur juste valeur les produits des agriculteurs membres. La Coopérative de la Côte Rouge qui doit s'installer à Tontelange dans quelques mois permettra de raccourcir la chaîne tout en étant sûr d'avoir contribué à l'économie locale et à un mode d'agriculture familiale qui caractérise si bien notre région.

BOEUF	PORC	PATATES	CÉRÉALES	LAIT
Coût de production 5,50€/Kg	Coût de production 1,40€/Kg	Coût de production 0,12€/Kg	Coût de production 0,16€/Kg	Coût de production 0,40€/L
Payé à l'agriculteur 4,75€/Kg	Payé à l'agriculteur 1,40€/Kg	Payé à l'agriculteur 0,12€/Kg	Payé à l'agriculteur 0,13€/Kg	Payé à l'agriculteur 0,33€/L
Prix consommateur 17,00€/kg	Prix consommateur 10,00€/kg	Prix consommateur 1,50€/kg	Prix du pain = x50 en 50 ans!	Prix consommateur 1,00€/L

A

accueillir les hirondelles chez soi

Devenez chambre d'hôte pour les jolies hirondelles !

Vous en serez ravi. Leurs va-et-vient continuels, leur gazouillis égaiant les abords de la maison, mais c'est surtout leur régime alimentaire qui est intéressant. En effet, elles sont de très grandes consommatrices de petites mouches, moucherons, moustiques... de vrais insecticides naturels !

Trois espèces sont présentes chez nous : l'Hirondelle rustique à la gorge rouge et à la longue queue échancrée qui niche dans les étables, l'Hirondelle de fenêtre, à la queue plus courte, qui comme son nom l'indique confectonne son nid sous les linteaux de fenêtres et sous les gouttières et enfin, l'Hirondelle de rivage, moins visible, car elle fréquente les falaises (hautes berges, carrières...).

Ces trois espèces, bien qu'entièrement protégées, sont menacées de disparition notamment en raison des pertes d'habitat. C'est le cas de l'Hirondelle rustique qui trouve de moins en moins d'étables encore utilisées à des fins agricoles. Quant à l'Hirondelle de fenêtre, si elle trouve facilement de quoi installer son nid, celui-ci est souvent détruit, en toute illégalité, par les propriétaires du bâtiment en raison des salissures engendrées.

Si vous avez des nids et craignez les salissures, une simple planchette fixée à 50 cm sous le nid permet de recueillir le guano (un excellent engrais pour le potager).

Vous pouvez les inciter à construire un nid en leur proposant un bac de boue ou placer des logettes-support.

Il existe aussi des nids artificiels à installer sous les corniches ou tout débordement d'au moins 40 cm et à une hauteur de 4-5 m.

L'équipe technique du Parc naturel se fera un plaisir de vous conseiller pour l'accueil des hirondelles.



I

initiation à la botanique - MOOC en salle



© Olivier Oswald

Un MOOC ou « Massive Open Online Course » est une série de cours donnés par des universités ou hautes écoles permettant de s'instruire chez soi.

En 2016, Tela Botanica et l'Université Paris-Sud ont lancé un MOOC d'initiation à la botanique. Ce cours sera

suivi par plus de 33 500 personnes dans toute la francophonie. À la fin du cursus, il a été proposé aux 7 500 moocueurs ayant réussi la formation de devenir les relais du MOOC afin de continuer à le faire vivre en proposant des séances en salle. Le Parc naturel en est ainsi devenu un référent. Un 2^e MOOC en salle sera organisé à Attart en mai-juin 2020, en soirée.

Cette initiation à la botanique est accessible au grand public (à partir de 14 ans), sans prérequis. Les cours sont basés sur des documents vidéos et agrémentés de jeux et de travaux pratiques. Un syllabus sera distribué au fur et à mesure des cours.

À la fin du cursus, les participants

seront capables de connaître les différentes parties d'une plante, de comprendre ses modes de reproduction et d'adaptation, de reconnaître 10 familles et 30 espèces communes.

Dates : mardi 5, 12, 19 et 26 mai et 2 et 16 juin ; de 20 à 22 h.

Frais d'inscription : 50 € (comprenant les cours et supports de cours ; à payer avant le 1^{er} cours)

Lieu de cours : salle du relais postal (bâtiment communal), Attart

Inscription : parcnaturel@attart.be ou 063/22 78 55

Attention : le cours ne sera organisé qu'à partir de 6 personnes minimum.

« Les temps ont bien changé ! », « L'agriculture d'aujourd'hui, c'est plus comme avant ». Si c'est vrai pour l'agriculteur, c'est encore plus vrai pour son cheval.

Libéré par le tracteur des travaux forcés (aux champs comme à la ville), réformé du service militaire, la « plus noble conquête de l'homme » est vouée désormais à une vie de sport et de loisir. Mais, ironie administrative, alors que son propriétaire, même retraité, garde son statut agricole le cheval lui ne serait plus qu'un objet de luxe !

Malgré cela notre pays, avec plus de 300.000 chevaux recensés, possède la plus forte concentration de chevaux par habitant au monde et le sport équestre, avec plus de 75.000 affiliés, arrive au quatrième rang après le foot, le tennis et le basket.



C'est aussi un secteur économique non négligeable : selon une étude commandée par la Région wallonne au Centre Européen du cheval de Mont-le-Soie près de Vielsalm, chaque propriétaire flamand dépense 674 euros par mois par cheval contre 535 euros par mois pour les propriétaires wallons. Le tout pour un total de plus de 3 milliards d'euros.

La réputation internationale du cheval belge et des éleveurs de notre pays est largement reconnue et dans le domaine du saut d'obstacles, les chevaux belges sont considérés tout simplement comme les meilleurs de la planète. La moitié des chevaux sur

le podium des derniers Jeux olympiques étaient belges.

Un bel exemple d'agriculture en mutation

Nouvelles technologies, découvertes ou opportunités, nouveaux défis, investissements ou règlements, chaque jour nous apporte de quoi remettre en question les objectifs et modes de fonctionnement de notre exploitation agricole. Faire le bon choix au bon moment, c'est ce que l'expérience nous enseigne et la naissance des « Écuries de l'Attert » en est le bon exemple.

Sur le haut de Tontelange, la Bredewee trace la limite entre le village et la zone agricole. C'est là qu'en 1985, Jules Crochet, agriculteur de Tontelange avait construit son hangar agricole. Un hangar tunnel d'occasion en provenance de l'usine d'Athus qui venait de fermer.

Vingt-cinq ans plus tard, et autant d'années de bons et loyaux services, la structure s'effondre sous le poids de la neige accumulée durant un mois de décembre classé en tête des records des précipitations hivernales par l'IRM. Jules en a vu d'autres au cours de sa longue carrière et bien qu'elle touche déjà vers la fin, il décide de reconstruire plus grand et plus costaud. Seize mois plus tard, il obtient le précieux et indispensable permis de construire, mais l'âge étant là, il faut aussi penser à la transmission même si, comme bien d'autres petites fermes dans notre commune, l'exploitation n'a pas de repreneur.

Pour rentabiliser les petites exploitations, les services agricoles de la Région wallonne prônent la diversification. Pourquoi pas le cheval ? Les enfants et petits-enfants de Jules sont fans d'équitation qu'ils pratiquent avec leurs propres montures qu'ils

hébergent sur la propriété familiale.

Ainsi en septembre 2012 naît la s.p.r.l. « Les écuries de l'Attert » avec comme objet social celui d'héberger, soigner et maintenir en activité des chevaux de propriétaire. « Une écurie de propriétaires », m'explique Serge Flamion, beau-fils de Jules Crochet, c'est pour les chevaux ce que la crèche est pour les enfants ». Capacité d'accueil : 24 box, tout confort y compris le service du palefrenier et accès aux deux pistes d'exercices dont une intérieure de 20 x 40 m et un carrousel-marcheur, nécessaires au bon entretien et entraînement des « locataires ». Tous les fourrages (compris dans la pension) sont achetés chez un agriculteur voisin qui reprend également les fumiers. L'autonomie en eau est obtenue grâce à un système d'épuration performant et bientôt celle en électricité — grâce aux panneaux photovoltaïques — sera aussi atteinte. Une démarche qui répond parfaitement aux nouveaux défis et attentes environnementaux que toutes nos exploitations agricoles vont devoir relever elles aussi !

Statut d'agriculteur : un privilège ?

Qui dit cheval de sport dit « saut d'obstacles » et des obstacles, les écuries de l'Attert ont dû en franchir également ! Permis d'urbanisme, permis d'exploiter, les démarches administratives ont été laborieuses et longues avant de concrétiser ce projet de mutation d'une exploitation agricole, car il faut bien admettre que parfois l'administration à ses raisons que la raison ignore ! C'est ce qui est le plus interpellant dans la naissance de cette jeune entreprise. Le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Énergie (C.W.A.T.U.P.E. aujourd'hui remplacé par le CoDT) réserve aux seuls agriculteurs le privilège de construire en zone agri-



cole. Le nœud du problème dès lors est de déterminer si une activité est agricole ou non... Encore plus complexe quand, comme dans le cas présent, il s'agit en plus d'une activité agricole à titre complémentaire.

Si les écuries de l'Attert ont pu finalement obtenir – moi je dirai plutôt conserver – le statut agricole, c'est bien parce qu'elles le méritent à tous les égards. Aujourd'hui les écuries de l'Attert entament en plus une nouvelle diversification : la sauvegarde du mouton « Roux d'Ardenne », une race en voie d'extinction et qui bénéficie d'un programme de pro-

tection dans le cadre des mesures agroenvironnementales soutenues par la Région wallonne. Les 24 chevaux n'en seront pas moins choyés comme il se doit.

Pour ma part je ne peux que me réjouir de constater que le cheval est toujours bien une spéculation agricole, qu'il soit de trait, d'attelage ou de selle. Et de boucherie me direz-vous ? Aussi, mais, comme disent les Anglais, moi, je ne suis pas cannibale !

Paul Depauw

www.comicearlon.be

S

auvetage des batraciens : appel aux bénévoles

Chaque année, après les dernières gelées hivernales et le retour de températures nocturnes plus clémentes, les amphibiens sortent d'hibernation pour se reproduire.

Lors de la saison des migrations qui s'étale généralement de février à avril, outre le risque de se faire simplement écraser, les amphibiens peuvent périr par effet d'aspiration, projetés contre les soubassements des véhicules qui roulent au-delà de 30 km/h.

Le trafic routier constitue la première cause du déclin des batraciens. Dès lors, ouvrons l'œil et levons le pied aux abords de leurs zones de traversée.

Ces migrations prénuptiales ont lieu après la tombée du jour, par temps assez doux (plus de 4 °C), en général humide (sans doute plus de 60 %

d'humidité relative) et sous un ciel couvert.

Les principaux points « chauds » du territoire du Parc naturel sont La Platinerie, à cheval sur les communes d'Arlon et d'Attert, la route entre Post et Louchert et l'étang de Tattert.

L'année dernière, quelques Tontelangeoises et Tontelangeois ont décidé d'agir pour éviter que la route soit un cimetière infernal comme c'était le cas jusqu'alors, malgré le crapauduc installé sous la route. Il n'est, en effet, pas suffisant et ne couvre pas toutes les possibilités de passage.

L'an passé, plus d'un millier de crapauds et une cinquantaine de grenouilles et de tritons ont ainsi été aidés et pour une bonne part sauvés.

Le petit groupe qui s'est formé est bien décidé à se mobiliser

cette année encore, mais ce sauvetage demande du temps, car la période concernée est longue.

Cela se passe par temps humide et en début de soirée, dès le coucher du soleil. Pour l'aller, du bois vers l'étang, mais aussi pour le retour, après la ponte.

Si vous souhaitez les aider, une soirée ou plus (une bonne heure par soirée), avec un gilet fluo, un seau et une bonne lampe de poche, contactez Jean-Luc Bodeux (0496/47 19 74). Un groupe Whats'App fera ensuite office d'alerte/apel au sauvetage chaque soir de pluie.

Toutes les infos sur les opérations de sauvetage des batraciens sur www.natagora.be/batraciens





« Bazar en eau douce »

Un nouveau spectacle va bientôt voir le jour ! En cours de création par la Compagnie des Petits Délices dans le cadre du projet « Itinérance Aquatique », ce spectacle s'adressera à toute la famille.

Comme ont pu l'expérimenter les enfants participant aux activités nature du mercredi après-midi, ce spectacle mettra à l'honneur quelques habitants des milieux humides dans un décor d'ombre et de lumière.

Aigrette élégante, castor constructeur ou encore crapaud malicieux, ces personnages se relayeront bientôt pour vous emmener dans leur monde si particulier.

Eductour

Nous arrivons doucement à la fin du projet « Itinérance Aquatique » mené par six parcs naturels de la Grande Région. Qu'avons-nous fait pendant trois ans et demi ? Pour le découvrir de vos propres yeux, les Parcs naturels de Lorraine et des Vosges du Nord (France) nous proposent d'aller visiter leurs réalisations ces 28 et 29 mai.

Plus d'informations et inscriptions : marie.lanotte@attert.be. Les frais sont pris en charge par le Parc.

Pour la visite des projets menés sur les trois parcs naturels wallons et le parc naturel grand-ducal, vous pouvez déjà retenir les dates des 8 et 9 juin.

Appel aux volontaires

Le lundi 11 mai, le Parc accueillera six classes belges et luxembourgeoises pour une journée d'animation sur la thématique de l'eau.

Vous êtes disponible durant la matinée et aimez faire des animations avec des enfants (et en plus, vous parlez luxembourgeois/allemand) ?

Manifestez-vous auprès de Marie Lanotte (marie.lanotte@attert.be) pour faire passer de petites épreuves en matinée. Vous pourrez également assister l'après-midi à la première représentation du spectacle « Bazar en eau douce ».

A genda

MARCHES EN GROUPE

Chaque jeudi à 13 h 30 et chaque dimanche à 9 h 30 au départ de différents villages. Environ 8 km

SI du Val d'Attert - 063/23 62 88 - www.attert-tourisme.be

BALADE AU CLAIR DE LUNE - BECKERICH

Samedi 7 mars. Départ du parking de la Millen à Beckerich à 19 heures. 5 € par adulte et 3 € par enfant donnant droit à une collation à mi-parcours et une boisson à la fin

D'Millen - info@dmillen.lu - +352 691 510 370/371

SOIRÉE IRLANDAISE - HEINSTERT

Samedi 21 mars à la salle du Tilleul à 21 heures : Sean O'Donnell, Cools and the Gang

Le Tilleul - tilleul.asbl@yahoo.fr

FESTIVAL DO IT YOURSELF - ATPERT

Dimanche 22 mars, ateliers d'échanges et de savoir-faire au Cothurne de 14 à 18 h. Entrée libre.

Comité de Parents EnovA - festivaldiyattert@gmail.com

COLLECTES DE SANG

Lundi 23 et mardi 24 mars : salle du Cothurne à Attert de 16 à 20 heures

Maison Croix-Rouge
 Attert-Fauvillers-Martelange
 Jacqueline Tesch-Mernier
 0495/82 22 02

CARNAVAL - HEINSTERT

Dimanche 29 mars, cortège carnavalesque dès 14 h 30.

Société Royale de Musique
 Concordia - thierymich@yahoo.fr

TÉLÉVIE 2020 - ATPERT

Samedi 25 et dimanche 26 avril au Cothurne : rando VTT puzzle géant, blind test, marches...

SI du Val d'Attert - 063/23 62 88 - www.attert-tourisme.be